



DDP # 100022032

MODIFICATION N. 001

La présente modification vise à apporter des changements au DDP.

1. À la page 3 de la DDP, clôture de l'Invitation à soumissionner:

Supprimer:

Invitation à soumissionner publiée par :	
l'Utilisateur désigné (UD) Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
Clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être soumises aux date et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	21 octobre 2022 14h00 HAE
À l'adresse de courriel : Note aux soumissionnaires : veillez à ce que les courriels ne dépassent pas 13MB pour éviter les problèmes de transmission.	NC-SOLICITATIONS-GD@HRSDC-RHDCC.GC.CA
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	3 jours ouvrables



Insérer:

Invitation à soumissionner publiée par :	
l'Utilisateur désigné (UD) Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
Clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être soumises aux date et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	25 octobre 2022 14h00 HAE
À l'adresse de courriel : Note aux soumissionnaires : veillez à ce que les courriels ne dépassent pas 13MB pour éviter les problèmes de transmission.	NC-SOLICITATIONS-GD@HRSDC-RHDCC.GC.CA
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	<u>3</u> jours ouvrables

Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.